

ment les professeurs actuels du Collège, en cette circonstance solennelle, se voyaient entourés d'anciens élèves ayant atteint la haute dignité de ministres du Seigneur, de représentants du peuple, dans nos différents Parlements, mais encore ils rendaient hommage au plus haut dignitaire de notre Province de Québec, dans la personne de celui que le Collège de Ste. Anne se plaisait à appeler autrefois son enfant.

Voici cette adresse :

A Son Excellence Luc Letellier de Saint-Just, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

L'humble adresse de félicitations des Supérieurs, directeur et autres prêtres du Collège de Ste. Anne.

Qu'il plaise à Votre Excellence.

Nous les Supérieurs, Directeur et autres prêtres du Collège de Ste. Anne, nous nous félicitons grandement en ce moment de voir au milieu de nous un ancien élève de cette maison, revêtu de la très-haute dignité de Lieutenant-Gouverneur de cette Province.

Dans l'ouvrage de l'éducation de la jeunesse, ce qui absorbe habituellement l'attention, ce ne sont pas les bonnes qualités qui se développent d'elles-mêmes, ni les succès de l'élève, mais ce sont principalement les défauts à corriger, l'ignorance à dissiper, des principes arides à inculquer; et voilà ce qui rend d'ordinaire ce labeur si pénible. Mais ce que nous voyons aujourd'hui est bien propre à élever notre attention fatiguée sur un objet plus grand et plus encourageant. Ce que nous voyons nous rappelle et nous rappellera longtemps, quo nous travaillons, non-seulement à former des enfants, mais encore des sujets pour la hiérarchie ecclésiastique et civile, sans excepter même la plus haute dignité possible à un canadien. Ce souvenir ne sera pas un faible encouragement pour nous.

Mais il y a plus encore; par l'éducation collégiale, il s'établit, comme une seconde famille dont les membres demeurent liés entre eux, par une espèce de parenté, en sorte que l'honneur et la gloire d'un de ses membres rejailit sur tous les autres, et surtout sur le Collège qui est comme la maison paternelle; et plus cette gloire et cet honneur sont grands, plus aussi la maison paternelle se sent honorée. Or quelle gloire et quel honneur n'est-ce pas pour la maison de Sainte-Anne de voir aujourd'hui un de ses enfants, élevé au poste de représentant de notre Gracieuse Souveraine. Cette gloire sans doute est propre à son Excellence, mais il n'est pas moins vrai que le Collège de Sainte-Anne se trouve grandement honoré. Il nous semble que l'illustre fondateur de cette maison, s'il pouvait être sensible aux choses de la terre, pourrait estimer heureux comme nous, de voir ce que son jeune collègue voit aujourd'hui; un de ses enfants élevé de la haute fonction de Gouverneur de la Province; d'autant plus qu'aux yeux de la religion, cette sublime fonction est en même temps un ministère divin, non-seulement parce que tout pouvoir vient de Dieu, mais encore parce que ces hauts fonctionnaires ont mission de procurer à la société le bien temporel, en autant qu'il est un moyen d'atteindre le bien surnaturel, la fin dernière: *Ministri Dei enim sunt in hoc ipsum servientes*. Et St. Paul ajoute: "C'est pourquoi soyez-leur soumis, non-seulement par crainte du châtiement, mais encore par devoir de conscience." Enfin, il conclut: *Reddite ergo omnibus debitum, cui timorem, timorem, cui honorem, honorem*.

C'est donc pour remplir ce devoir plus religieux que civil, que nous prions Votre Excellence, d'agréer notre humble tribut d'hommages et de félicitations pour votre élévation à la charge de Lieutenant-Gouverneur de cette Province. Et comme cette charge quoique très-honorable est avant tout un fardeau, nous serons heureux de pouvoir contribuer en quelque manière à son allègement; c'est pourquoi, ne le pouvant faire autrement, nous offrons au Seigneur nos vœux et nos prières pour le bonheur de Votre Excellence.

Enfin nous prions Votre Excellence d'agréer aussi en ce moment les compliments et les souhaits de la nouvelle année, comme présage d'une heureuse administration.

Signé au nom de tous,

C. E. POIRÉ, Ptre.,  
Supérieur.

Collège de Ste. Anne, 4 Janvier 1877.

La deuxième adresse, présentée à Son Excellence par les élèves actuels du Collège, a été lue par un élève de Philo-

sophie, M. Félix Blachet.

Cette adresse était bien propre à nous faire augurer de la part des élèves un nouvel élan vers les études sérieuses auxquelles ils sont soumis, surtout dans leurs dernières années. La visite de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, et les bonnes paroles d'encouragement qu'il a adressées à ces élèves, sera pour eux un nouveau motif de travailler avec ardeur à acquérir cette éducation chrétienne, qui seule sait former l'homme d'Etat aussi bien que celui qui est appelé à l'état ecclésiastique.

Voici cette adresse :

A Son Excellence Luc Letellier de Saint-Just Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

L'humble adresse des élèves du Collège de Ste. Anne.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Les élèves du Collège de Ste. Anne demandent respectueusement la permission d'approcher de Votre Excellence pour déposer à ses pieds leur humble tribut d'hommage et de profonde respects. En cette circonstance solennelle, leur qualité d'élèves de ce même Collège de Ste. Anne qui a l'honneur de voir aujourd'hui un de ses anciens élèves à la tête de la nation canadienne, et le représentant de notre Gracieuse Souveraine, leur impose cette tâche aussi douce qu'honorable.

Où, nous nous estimons plus heureux que jamais de faire nos études au Collège de Ste. Anne, d'appartenir à cette grande famille d'hommes illustres qui en sont sortis, et d'être en quelque sorte les successeurs de Votre Excellence. Désormais à ces bancs, à ces classes, à ce bocage déjà si agréable, se rattacherà un souvenir ineffaçable; et ce souvenir nous redira sans cesse que sur ces bancs, dans ces classes, et parmi ces amusements, a grandi, s'est formé le chef de l'Etat; et dès lors quels nouveaux charmes répandus sous nos pas, et par suite quel encouragement dans ce long et pénible travail des études collégiales!

Si, dans le cours des études, l'ardeur se ralentit; si, quelquefois même, la constance manque totalement pour plusieurs, ce n'est pas faute de porter leurs regards en avant; au contraire, bien souvent le jeune étudiant dans ses aspirations héroïques, voudrait être homme politique, homme d'Etat, avant même d'avoir terminé cette éducation, sans laquelle on ne peut faire de si grandes choses, comme nous le voyons aujourd'hui. Il est vrai que l'éducation collégiale n'est qu'une faible semence et qu'il faut la cultiver pour qu'elle devienne un grand arbre; cependant c'est avec cette même éducation, que Votre Excellence a su se frayer un chemin jusque sur les marches du Trône, en passant par tous les degrés de la hiérarchie sociale. Il est bien au-dessus de nos forces d'apprécier la carrière politique qui mène jusque-là.

Mais nous savons que cela ne se peut faire sans un grand déploiement d'énergie dans la lutte. Or, s'il nous est permis de comparer les grandes choses aux petites, dans chaque classe il y a une lutte, il y a aussi lutte entre les collèges, et ce sont ces luttes qui font le progrès de la science et qui tendent sans cesse à élever le niveau des bonnes études. Nous savons de même qu'il y a une lutte aussi dans la politique, et que c'est cette lutte qui fait l'avancement de la patrie commune; or, c'est par ces luttes et ce développement d'énergie que Votre Excellence a dû développer l'éducation qu'elle a puisée dans cette maison; qu'elle va travailler à promouvoir les intérêts de la Patrie, non pas comme le soldat qui combat les armes à la main, ni comme le serviteur qui exécute les ordres du maître, mais en qualité de commandant qui ordonne et surveille toutes les opérations, en qualité de père de famille, qui pourvoit non-seulement à l'ordre parmi les serviteurs, mais qui s'occupe surtout du bonheur présent et futur de ses enfants. Accoutumés à résider dans ce nom de père nos sentiments d'amour de reconnaissance envers nos vénérables supérieurs, nous aimons aussi à rattacher tous les sentiments que la présence de Votre Excellence réveille en ce moment en nos cœurs, au beau nom de Père de la Patrie.

Nous prions donc Votre Excellence d'agréer nos sentiments d'admiration et de profond respect pour la haute dignité dont elle a été revêtu par la Providence; sentiment de la plus vive gratitude pour l'insigne bienveillance avec laquelle Votre Excellence a daigné nous visiter, et, par là, nous montrer ce qu'un élève a pu faire avec l'éducation puisée au Collège de Ste. Anne.

Signé au nom de tous,

FELIX BLANCHET,  
Étudiant.

Collège Ste. Anne, le 4 Janvier 1877.